

ASA PNE : Réussir les projets d'urbanisme grâce à la participation citoyenne

L'Association pour le Suivi de Paris Nord-Est (ASA PNE) est née pour accompagner et suivre les grands projets d'aménagement de ce vaste secteur parisien. Le territoire concerné forme un grand triangle qui s'étend de la porte de La Villette à la porte de Clignancourt, jusqu'au secteur des deux gares. Il couvre environ 600 hectares. Ce territoire englobe trois arrondissements : le 10e, le 18e et le 19e. C'est une zone encore 'développement' notamment aux abords des portes, où subsistent de nombreux terrains en friche ou délaissés.

Vingt-cinq opérations d'aménagement y sont en cours ou déjà livrées. Celles situées entre la porte de La Villette, la porte de la Chapelle et la porte d'Aubervilliers sont désormais bien avancées. Un quartier entier autour de Rosa Parks, par exemple, a déjà été totalement transformé. Aujourd'hui, les dynamiques se concentrent davantage autour du 18e, avec Chapelle International, la Gare des Mines et La Chapelle Charbon.

L'association documente ces évolutions sur son blog, où l'on peut consulter des rubriques thématiques.

L'objectif principal de l'association est d'**associer les habitants aux projets**, avant qu'ils ne soient arrêtés, dans un esprit constructif et non pas dans une logique de lutte défensive.

L'association insiste sur la nécessité d'impliquer les habitants le plus en amont possible, dès les diagnostics : lorsqu'un terrain est vide ou en friche, c'est à ce moment qu'il faut se demander collectivement ce qu'il doit devenir. Mais les pratiques évoluent : autrefois, les élus participaient directement aux réunions ; aujourd'hui, la concertation est souvent déléguée à des agences spécialisées, créant un filtre qui tient les élus plus à distance.

Focus sur deux projets : le Jardin des Mécanos (18e) et la Porte de la Villette (19e)

1. Le Jardin des Mécanos

Ce projet se situe en cœur de quartier, au croisement de La Chapelle, Goutte d'Or et Marx-Dormoy, sur une emprise ferroviaire de la Gare du Nord, occupée autrefois par les ateliers d'entretien des locomotives (actifs jusque vers 2013-2014). Présenté pour la première fois en 2015, il est encore aujourd'hui en attente.

L'un des premiers enjeux a été la **préservation du patrimoine industriel**, constitué de trois bâtiments remarquables. Grâce à la concertation, ce patrimoine a été conservé.

Le second enjeu concerne la **densité**. Le projet initial prévoyait 600 logements dans un secteur très encaissé. Après plusieurs années de concertation, parfois tendue, ce nombre a été réduit à 400. Parallèlement, les surfaces végétalisées ont été augmentées : d'un simple square de 4 000 m² en 2015, on est passé à 15 000 m² d'espaces verts.

La concertation a également permis d'obtenir une programmation plus équilibrée, avec notamment le futur Conservatoire du 18e, actuellement à l'étroit rue Boucry.

Cependant, le projet est aujourd'hui **bloqué pour des raisons administratives** : les études de dépollution, menées par différentes filiales de la SNCF, ont été remises très tardivement. La préfecture de police n'a pas encore validé le dossier, empêchant la délivrance du permis d'aménager. De nouvelles campagnes d'analyse des sols ont eu lieu fin 2024 et au printemps 2025, et l'on attend désormais le feu vert. Contrairement à beaucoup de projets contestés, les associations souhaitent ici qu'il avance, car elles ont contribué à l'améliorer en profondeur.

2. La Porte de la Villette

Le projet de la Porte de la Villette concerne une emprise de 25 hectares. Comme pour la Porte de la Chapelle, l'objectif est de transformer ce secteur en un vrai quartier de ville. La tâche est complexe : la zone se caractérise par une multiplicité de propriétaires (État, RATP, SNCF, Ville de Paris, acteurs privés) et par de lourdes infrastructures (périphérique, canaux, boulevard des Maréchaux).

Plusieurs études urbaines ont été réalisées par le passé, mais aucune n'a débouché sur une opération. La Ville de Paris a relancé la démarche en 2024, en intégrant désormais les communes riveraines d'Aubervilliers et de Pantin. Lors d'un « dialogue compétitif » un lauréat a été désigné - une équipe pluridisciplinaire menée par l'agence TVK et le paysagiste Michel Desvigne.

Le projet se déroulera en trois phases, probablement jusqu'aux années 2040. Les intentions sont classiques mais ambitieuses : renaturation de grandes surfaces, développement des mobilités actives, création d'une entrée métropolitaine lisible, et articulation entre les nombreux propriétaires fonciers. Certains, comme la SNCF, ont déjà annoncé qu'ils ne libéreraient pas leurs terrains avant 2032.

Premier signe de transformation : le Square Forceval

Entre 2021 et 2022, ce square a été marqué par l'occupation massive de toxicomanes (environ 300 personnes). Sous la pression d'un collectif d'habitants, soutenu par ASA PNE, un travail de reconquête symbolique et végétale a été mené : parrainages d'arbres, fêtes de quartier, plantations. Aujourd'hui, un programme de requalification est en cours : nouveaux réseaux d'arrosage et d'éclairage, replantations, projet de street art pour rouvrir et sécuriser un ancien tunnel. La livraison est prévue d'ici la fin de l'année.

Extraits du débat

Plusieurs questions portent sur le rôle de la SNCF. Celle-ci conserve ses terrains car ils représentent un potentiel d'aménagement dont elle peut tirer bénéfice. Des conventions avec la Ville encadrent toutefois les programmes (logements, équipements culturels, etc.). Au Jardin des Mécanos, environ 50 % des logements seront sociaux, les autres en accession privée ou en Bail Réel Solidaire (BRS).

La concertation a permis d'obtenir une réduction notable de la densité et un fort accroissement de la végétalisation, alors qu'au début des années 2000, certaines opérations n'offraient que 10 % d'espaces verts contre plus de 40 % aujourd'hui.

D'autres échanges portent sur la nécessité de mieux associer les habitants, notamment ceux des communes voisines (Pantin, Aubervilliers) ou ceux très éloignés des enjeux écologiques. Ces publics sont parfois moins disponibles ou moins organisés, ce qui constitue une difficulté réelle.

Enfin, il est évident que l'ensemble des opérations autour des portes de Paris nécessiterait une vision globale : combien souhaite-t-on encore développer Paris ? Quelle politique pour la périphérie ? Une réflexion à mettre au cœur des débats des prochaines élections municipales.

Ce travail de suivi, de médiation et d'intervention citoyenne montre à quel point il est essentiel d'impliquer réellement les habitants dans les projets d'aménagement et d'urbanisme. Une concertation précoce, continue et bien documentée permet d'améliorer la qualité des projets, de protéger les espaces verts, de préserver le patrimoine, d'ajuster les programmations et de faire des transformations urbaines de véritables leviers au service de celles et ceux qui y vivent.

Un plaidoyer pour plus de démocratie !

Paris Nord-Est

.600 ha, soit près de 20% du territoire parisien.

.25 opérations d'aménagement sur 3 arrondissements.

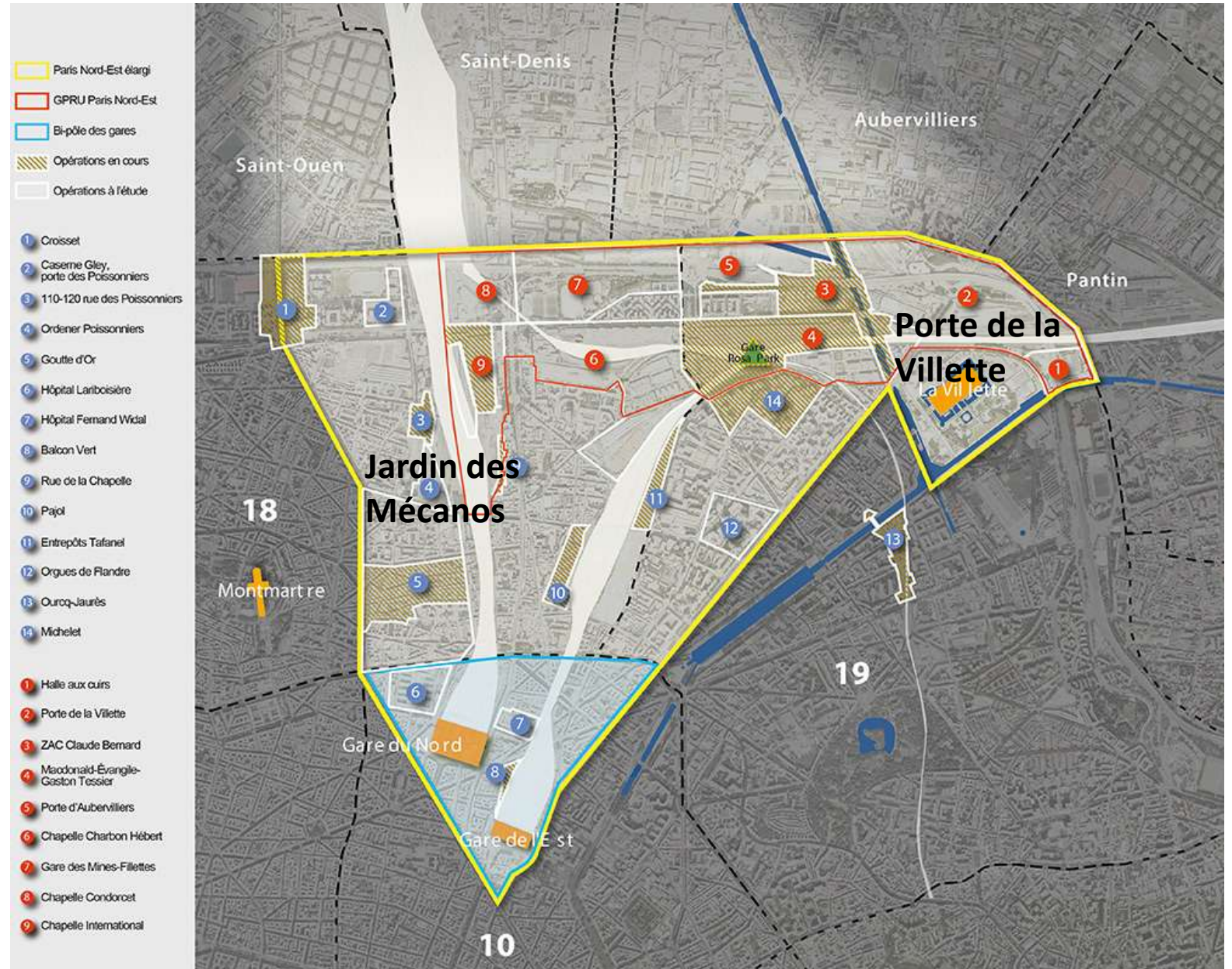
.Focus sur :

- le Jardin des Mécanos (ex dépôt de la Chapelle - Paris 18^e)
- La Porte de la Villette Paris 19^e

ASA PNE

Asa.pne18@laposte.net

<https://asa-pne.over-blog.com/>



La carte des secteurs d'aménagement /Document Ville de Paris

Jardin des Mécanos / Ordener-Poissonniers (ex dépôt SNCF de la Chapelle – Paris 18^e)

3,7 ha / 72 000 m² SDP - Quartier bas-carbone

Evolution du programme / Acquis de la concertation :

.Réhabilitation du patrimoine industriel

.Logements : 600 lots en 2015 - 400 lots en 2021

.Espace vert de pleine terre d'un seul tenant :

2015 : 4 000 m²

2016 : 7 000 m²

2019 : 11 000 m²

2021 : 15 000 m²

Projet en « stand by » depuis 2023 car permis d'aménager non délivré en raison d'analyses de dépollution des sols incomplètes selon la Préfecture de Police.

Nouvelles campagnes d'analyses menées en 2025 dont les résultats sont attendus.

Situation révélatrice de dysfonctionnements au sein des filiales de la SNCF (SNCF Immobilier, Espaces Ferroviaires, SNCF Voyageurs).



Porte de la Villette – Paris 19e

Projet de transformation du secteur de la porte de la Villette (25 ha) :

Reprise des études urbaines suite à une procédure de « dialogue compétitif » : lauréat : TVK / équipe pluridisciplinaire (M.Desvigne)

Projet en 3 phases sur le long terme 2026 - 2040

Intentions :

- Créer des espaces végétalisés dont 9 ha de parc d'un seul tenant
- Favoriser les mobilités actives
- Créer les conditions d'une entrée métropolitaine
- « Faire quartier » dans un environnement complexe (périph'...) avec une diversité de propriétaires fonciers (Etat, SNCF, RATP, Ville, privés).

1^{ère} phase : transformation de l'avenue de la porte de la Villette

Quid de la concertation à venir (modalités, marges de manœuvre ...) après un 1^{er} temps de consultation et d'échanges entre fin juin et début septembre 2025 ?



1^{er} signal de la transformation du secteur de la porte de la Villette : la requalification du square Forceval

Enjeux : renforcement de la part du végétal et réappropriation de l'espace par les usagers du 19^e et des communes riveraines (Aubervilliers et Pantin).

Avec l'abandon d'un projet de crématorium puis, grâce à la mobilisation citoyenne à travers le budget participatif et des manifestations sur site, les travaux de rénovation des allées, plantations, réseaux d'arrosage et d'éclairage du square ont débuté fin septembre. Une réouverture du passage souterrain vers Pantin est envisagée par le biais d'un projet culturel de Street-art.



Square Forceval : la mobilisation citoyenne de février 2025 pour la réouverture du passage et l'abandon du projet de crématorium